



S E R M O N

QVARENTE-SEPTIESME.

ACTES CHAP. SEPTIESME
 VERS. XXIII. XXIV. XXV. XXVI.
 XXVII. XXVIII. XXIX.

Verf. XXIII. *Mais quand il vint à l'age de quarante ans, il lui monta au cœur d'aller visiter ses freres & les enfans d'Israel.*

Verf. XXIV. *Et voyant l'un d'iceux à qui l'on faisoit tort, il le defendit & vangea celui qui estoit outragé, tuant l'Egyptien.*

Verf. XXV. *Or pensoit il que ses freres entendissent que Dieu leur devoit donner de liurance par sa main: mais ils ne l'entendirent point.*

Verf. XXVI. *Et le jour suiuant il se trouua entre eux comme ils se combattent & taschèt de les mettre à tort disant, hommes vous estes freres, pourquoi vous faites vous tort l'un à l'autre?*

Verf. XXVII. *Mais celui qui faisoit tort à son prochain, le rebouta disant, Qui t'a*

ordonné Prince & Iuge sur nous?

Verf. XXVIII. *Me veus tu tuer ainsi que tu tuas hier l'Egyptien?*

Verf. XXIX. *Si donc Moÿse s'enfuit sur un tel propos, & fust étranger au pais de Madian, où il engendra deux fils.*



A esté de tout temps vne coutume tres-louable de consacrer à l'immortalité les vertus heroïques & les actions glorieuses des hommes illustres, & principalement des fondateurs des grands Estats. Si l'y en a jamais eu aucun qui ait merité cet honneur, ç'a esté sans doute Moÿse ce fameux liberateur d'Israel qui a retiré ce peuple comme en triomphe de la tyrannie d'Egypte à la veue du Roi mesme & de tout le Royaume; qui lui a fait trauerser à pied sec les abysses de la mer rouge; qui lui a donné ses premieres loix les ayant receues de Dieu mesme sur la montagne de Sina; qui l'a conduit tout au trauers d'un vaste & horrible desert, & l'a finalement amené au bord de la terre promise, où il l'a resigné entre les mains de Iosué qui auoit esté destiné pour les y introduire; Et si jamais aucun a esté obligé
en

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 283
 en son particulier à faire sonner fort hautement la memoire de cet incomparable heros, ç'a esté Saint Estienne qui encore qu'il fust tres-affectonné à la gloire de ce grand seruiteur de Dieu, estoit non seulement soubçonné du contraire, mais formellement accusé par ses aduersaires d'en estre l'ennemi iuré. C'est pourquoy, comme vous voies en cette remontrance qu'il a faite deuant leur conseil, il a insisté si longtemps sur l'histoire de ce glorieux conducteur du peuple de Dieu, & leur ayant representé aux versets precedents sa naissance, sa nourriture chez son pere, & son education en la Cour d'Egypte, & le grand nom qu'il s'y estoit acquis, il passe à cette heure à la sortie de la Cour pour s'aller joindre à la communion de son peuple; à ce qu'il fit & endura estant parmi eux; à sa retraite au pais des Madianites; & à la benediction de laquelle Dieu l'y acompagna: Ce sont les quatre poincts que nous auons avec l'assistance du Saint Esprit à considerer en ce texte.

Pour le premier il dit que *quand il vint à l'age de quarante ans, il lui monta au cœur d'aller visiter ses freres les enfans d'Israel.* Dieu a bien voulu qu'il fust esleué en la Cour d'Egypte, qu'il y fust instruit aux

sciéces, & qu'il s'y fortifiast de corps & d'esprit deuenant vn homme puissant en dires & en faits ; mais comme il l'auoit destiné à vne tout autre condition que les auancements qu'il pouuoit auoir en ce pais là il ne vouloit pas qu'il demeurast en cette Cour plus long temps qu'il n'estoit necessaire, de peur qu'il n'y fust exposé à de trop longues & trop violentes tentations au prejudice de son propre salut & de l'office qu'il deuoit rendre à son peuple en son temps. C'est pourquoy il lui mit au cœur de quitter vn séjour si pestilentiel & si dangereux pour son ame, & de visiter ce poure peuple affligé : *de le visiter*, d.-i., non par ciuilité seulement comme il pouuoit auoir desia fait plusieurs fois, mais pour se joindre tout de bon à la communiõ. Sainct Estienne nous marque le temps auquel il fit cette retraite en ces mots *Quand il vint à l'age de quarante ans* : Il ne dit pas simplement comme Moyse Exod. 2. & l'Apostre Heb. 11. *quand il fust deuenu grand* mais marque précisément l'année de son aage, l'ayant appris ou par vne reuelation diuine, ou par quelque tradition qui fust commune alors entre les Iuifs, & ce dernier est le plus vrai semblable, parce que s'il eust dit cela sur vne reuelation particulière qu'il en eust eue, ses aduersaires

aduersaires qui obseruoient toutes les paroles eussent peu l'actuser d'ajouter à cette histoire des circonstances qui n'estoyent pas marquées par Moÿse ; au lieu qu'estant chose receue parmi eux, ils n'auoyent rien de tel à lui reprocher. Or il remarque expressement cette circonstance de l'age de Moÿse pour rendre tant plus admirable la foy, la pieté, la charité & le zele de ce saint homme en la resolution qu'il auoit prise : car s'il l'eust prise en sa grande jeunesse, lors qu'il n'auoit point encore d'expérience des choses du monde, ni allés de jugement pour bien reconnoistre les auantages de sa condition presente, & pour preuoir les grands dangers dans lesquels il s'alloit jeter en se joignant à la communion d'un peuple qui estoit l'obiet de la haine du Roy & du Royaume, on pourroit l'imputer à vne chaleur inconsiderée de jeunesse, ou à l'induction de sa mere & de ses parens. Mais quand en l'age le plus meur de sa vie, & en la plus grande force de son esprit, apres auoir veu long temps dans les delices & dans les pompes de la Cour, & au moment qu'il se voioit tout prest de s'eleuer aux plus grands honneurs de l'Egypte, comme estant le fils adoptif de la fille du Roy, consommé en sagesse & en

toute belle science, & homme puissant en dits & en faits, il a conceu ce genereux dessein en son ame & l'a executé comme il l'auoit conceu, il paroît clairement que ce n'a pas esté vne chaleur, & vn mouuement de jeunesse, mais vne chose à laquelle il a bien pensé, qu'il a meurement concertée dans son esprit, & qui mesme lui a esté suggerée par celui de Dieu, & pourtant l'Apostre Hebr. 11. dit qu'il a fait cela par foi: *Parfoi, dit il Moÿse estant desia grand refusa, d'estre nommé fils de la fille de Pharo, choisissant plustost d'estre affligé avec le peuple de Dieu, que de iouir pour un peu de temps des delices de peché, ayant estimé plus grandes richesses l'opprobre de Christ que les richesses d'Egypte.* Sa chair sans doute lui a bien représenté là dessus, Moÿse que penses tu faire? Peus tu estre en vn estat plus heureux & plus glorieux que celui où tu es? Tu es tenu pour fils de la fille de Pharo; Tu es en vne haute estime à la Cour: Il ne s'y parle que de ta sagesse en tes paroles & de ta generosité en tes faits: Tu es en vn age où tu vas entrer dans les plus honorables emplois du Royaume: Où est ton iugement de vouloir quitter tout cela pour t'aller rendre auprès d'un peuple miserable où tu ne peux attendre que de l'opprobre & de la pour-

té, &c

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 287
té, & d'estre autant haï de ton Prince que
tu en as esté aimé iusques ici? Mais l'Esprit
lui dit au contraire, O Moÿse Moÿse,
Dieu ne t'a pas sauué des eaux, & accom-
pagné tousiours depuis de tant de tesmoi-
gnages de sa faueur pour prendre tes plai-
sirs en la Cour d'un Prince infidele, &
pout t'y pousser aux honneurs ependant
que tes freres gemissent sous l'oppression,
mais pour estre leur Libérateur comme tu
le seras en son temps. Il est temps de t'y
preparer & de les aller visiter en leur cala-
mité. Oste toi donc d'ici & va vers eux
pour leur montrer que tu prens part à leurs
afflictions, & que tu es prest d'exposer ta
vie pour les deliurer de leur peine & de leur
seruitude: N'aprehende point les dangers
& les difficultés que tu y pourras rencon-
trer, Dieu sera avec toi & fera par toi ses
merueilles quand le temps en sera venu. Et
il suivit ce conseil de l'esprit plustost que
celui de sa chair & se resolut à quitter la
Cour. Vous penserés, peut estre qu'il eust
mieux fait d'y demeurer pour y emploier
son credit à leur procurer du repos, comme
autrefois Ioseph sous lequel les siens fu-
rent si heureux: mais il n'estoit pas de
Moÿse comme de Ioseph, ni de la vocation
de l'un comme de celle del'autre; ni de la

T

disposition du Prince qui reignoit au temps de Moÿse comme de celle de ce Roy qui tenoit le sceptre au temps de Ioseph. Ioseph auoit esté nourri par son pere durant longues années en la vraie Religion & y estoit bien affermi, & Moÿse auoit esté esleué dès sa jeunesse en vne Cour infidele & en la sapience des Egyptiens, si bien qu'il y auoit beaucoup plus de danger pour lui à y séjourner plus long temps qu'il n'y en auoit eu pour Ioseph. Ioseph auoit esté esleué de Dieu à vne grande authorité & puissance en ce pais là pour y nourrir son peuple en vn estat heureux & paisible durant sa vie, ce qu'il n'eust pas peu faire s'il n'eust esté auprès du Roy & dans l'emploi où il estoit: Et Moÿse au contraire estoit destiné à tirer ses freres de là, & à contraindre par la force de ses miracles le Roi & tout son peuple qui y feroit d'abord vne fort grande resistance, à y consentir à la fin ce qu'il n'eust pas peu faire estant en la Cour & à son seruite. Le Roi qui viuoit au temps de Ioseph estoit fort favorable à toute la parenté de ce grand Ministre, si bien qu'il pouuoit aisement demeurer auprès de ce Prince & viure neantmoins en la communion de son peuple; & celui ci au contraire qui reignoit au temps de Moÿse estoit

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 289
estoit leur ennemi & leur persecuteur, si bien qu'il falloit necessairement que ce saint homme renonçast ou à la communion de ses freres en les persecutant, ou à la faueur de ce Prince en se retirant de sa Cour. Enfin Dieu inspira à Ioseph de demeurer en la Cour, & à Moyses au contraire de la quitter; ce qui quand tout le reste ne seroit pas, suffiroit à iustificier ce que fit ce dernier en se retirant & allant visiter ses freres.

Mais voyons maintenant ce qu'il fit & ce qu'il souffrit estant arriué parmi eux. Il y vit d'abord vn Egyptien qui frappoit vn Israelite, & entreprenant la deffence de cet Israelite il tua cet Egyptien; sur cela on demande si l'acte a esté legitime, ou si Moyses a failli en cela, la parole de Dieu ne disant ni l'un ni l'autre formellement. Il y en a qui croyent qu'il l'a peu en bonne conscience, comme ayant esté choisi de Dieu pour estre le Libérateur de son peuple, & mesme qu'il a esté poussé à cela par vn mouuement que Dieu lui a inspiré, comme Phinées par vn semblable mouuement tua vn hōme Hebreu avec vne femme Madianite qui commettoyent vn acte abominable. D'autres estiment au contraire que ç'a esté vn transport de zele qui n'a pas esté

bien reiglé, parce qu'il n'estoit encore qu'homme priué, & que voyant l'Egyptien battre l'Israélite, il ne se contenta pas de le tanser ou de le frapper, mais le tua. Quant à nous pour ne condamner pas Moyle mal à propos, & ne le justifier pas aussi contre la raison, nous disons qu'il y a eu en son action deux choses tres-louables, l'une qu'ayant eu quelque reuelation de Dieu qu'il devoit estre le Libérateur de ce peuple, il le creut tres-certainement, comme il paroît par ce qui est ajouté en ce texte, qu'il pensoit que ses freres entendissent que Dieu leur devoit donner deliurance par sa main, ce qu'il n'eust pas creu, s'il n'eust seu lui mesme qu'il auoit esté destiné de Dieu à cela : l'autre que voyant vn de ses freres traité indignement par vn Egyptien il en a entrepris la defence contre cet infidele selon cette Loi commune de charité qui nous oblige à defendre les innocens quand ils sont opprimés : mais neantmoins on ne peut nier qu'il n'y ait eu deux choses auxquelles il s'est trompé ; l'une que sous ombre que Dieu lui auoit reuelé qu'il seroit vn jour le Libérateur de son peuple & qu'alors il lui auoit inspiré le conseil de quitter la Cour & d'aller visiter ses freres & se ranger à leur communion, il a creu que le temps

do

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 291
de cette deliurance qui se deuoit faire par
lui estoit arriué, & qu'il deuoit exercer dès
lors les fonctions de cette noble charge
sans attendre d'autre commission plus ex-
presse, & que les Israelites le reconnoi-
stroyent pour leur defendeur legitime con-
tre ceux qui les opprimoyent. En toutes les-
quelles choses il s'est abusé, car leur deli-
urance ne se deuoit faire que quarente ans
apres, comme il a paru par l'euuenement; &
pour auoir esté destiné à estre quelque jour
leur Libérateur, il ne l'estoit pas encore
actuellement, & n'en pouuoit non plus fai-
re les fonctions, que Dauid celle de la
Royauté apres son election & son onction
par le Ministere de Samuel, iusques à ce
que Dieu par vne vocation plus expresse le
mit en possession de la couronne; & les
Israelites aussi ne reconnurent pas Moyse
en cette qualité, car saint Estienne dit par
expres, *qu'il pensoit bien qu'ils entendoient
que Dieu les deliureroit par sa main, mais
qu'ils ne l'entendirent point.* Il a donc creu
vne chose qui n'estoit pas, & sur cette pre-
suposition il a entrepris cette action dont
nous parlons sans fondement, & par con-
sequent auant le temps: son autre mesprise
a esté qu'il s'est imaginé que ce seroit par
son espée qu'il les deliureroit, au lieu que

Dieu le vouloit faire par les mistacles de sa toute-puissance, comme l'euuenement l'a montré. C'estoit donc là vne pensée humaine & non vne inspiration diuine; & ce qui le fait voir encore plus clairement, c'est qu'il le fit en doute & en tremblant: car il est dit expressement en l'Exode qu'ayant regardé ça & là il vit qu'il n'y auoit personne & qu'ainsi il tua l'Egyptien, qui montre que s'il y eut eu quelque Egyptien present ou mesme quelque Israelite il se fut bien gardé de l'entreprendre: Apres cela il tascha de celer la chose en sachant le corps de cet infidele dans le sablon. Et finalement venant à sauoir que son action auoit esté descouuerte & mesme qu'elle estoit paruenue à la connoissance de Pharaon il eut peur & s'enfuit de deuant lui. Si e'eust esté vne action qui lui eust esté inspirée de Dieu, il n'eust pas agi de la sorte, mais eut frapé son coup hardiment à la veue de tout le monde, & apres le coup n'eut rien fait par où il eut paru qu'il eut peur d'en estre recherché. Ainsi quand Phintés, duquel on allegue l'exemple, tua *Zuri* & *Cozbi* il prit sa jaeline deuant toute l'assemblée d'Israel & entrant en leur tente les trantperça tous deux & n'eut point de peur apres l'auoir fait: aussi est il dit Pseau. 106. *Que ce fais là lui fut imputé*

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 293
pure à justice & Nomb. 25. que Dieu dit en
aprobation de cet acte, *Phinées n'a destourné
ma colere de dessus les enfans d'Israel en ce
qu'il a esté s'meu de mon Zele au milieu d'eux
& pourant i'establi mon alliance de paix avec
lui, & la sacrificature lui sera perpetuelle à
lui & à ses enfans apres lui.* Mais de l'action
de Moÿse il n'est rien dit de tel. Ainsi ceux
qui mettent ici en auant le fait de Phinées
pour justifier celui de Moÿse comparent
deux exemples qui sont tout à fait dissem-
blables. Voila pour le fait de Moÿse. Pour
les Israelites auxquels Dieu n'auoit pas en-
core reuelé ce qu'il vouloit faire pour eux
par lui, ils n'entendirent pas que ce fust ce-
lui par qui il les deuoit deliurer, & ne firent
point de reflexion ni sur cette beauté ex-
traordinaire & sur ce caractere de Maïesté
qui paroïssoit sur son visage, ni sur cette
prouidence particuliere que Dieu auoit
fait paroïstre en sa conseruation & en son
education, durant son enfance, ni sur cette
charité avec laquelle il les estoit venu visi-
ter, & exposer sa vie pour eux, ni sur cette
action de zele qu'il venoit de faire pour
leur defence: car leurs longues souffrances
les auoyent rendus tellement stupides &
heberés, qu'encore qu'en cette action Dieu
semblast leur donner quelque raion d'espe-

rance de deuoit estre deliurés par lui, ils ne s'en aperceurent point, & il ne voulut pas qu'ils s'en aperceussent de peur qu'à cette occasion ils ne vinssent à entreprendre auant le temps quelque chose qui aggrauast leur joug & qui enflammasst d'auantage la persecution contr'eux.

Aprés cela sainct Estienne raporte vne autre rencontre qu'eust Moysé, c'est que le jour suiuant il se trouua entre quelques vns de ses freres, comme ils se combattoient & tascha de les mettre d'acord leur disant *Vous estes freres pourquoi vous faites vous tort l'un à l'autre.* O mal-heureux gens! Ils estoient dans vne persecution tres-cruelle, & dans vne continuelle souffrance, & ils ne se contentoient pas des maux que leurs ennemis leur faisoient, mais se harceloyent les vns les autres, & estans tous Hebreux de nation, estoient Egyptiens de cœur & d'affection l'un enuers l'autre. O gésveritablemēt dignes que Dieu continuast à leur faire sentir ses verges, puis que tout ce qu'ils auoyent souffert iusques alors, n'auoit pas esté encore capable de dompter la fierté & la malignité de leurs cœurs! Moysé le vit & en eut vn fort sensible desplaisir ce qui l'obligea à travailler à les mettre d'acord & à leur dire, *Vous estes freres*

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 295
freres pourquoi vous faites vous tort l'un à
l'autre : Que les Egyptiens qui n'ont rien
de commun avec vous , ni pour la
naissance, ni pour la Religion vous affli-
gent, ce n'est pas chose estrange, mais que
vous qui estes si proches, vous qui estes le
sang d'Abraham d'Isaac & de Iacob, vous
qui serués tous deux vn mesme Dieu, vous
qui estes tous deux dans vne meime op-
pression, au lieu de vous humilier deuant
Dieu en vostre affliction & de vous conso-
ler & secourir l'un l'autre, vous querelliés,
vous faciés tort l'un à l'autre, cela n'est il
pas deplorable ? N'estes vous pas assés foi-
bles contre vos ennemis, sans vous affoi-
blir encore vous mesmes par vos diuisions?
Vnissés vous plustost contr'eux & vous co-
lés les vns aux autres par le ciment d'une
vraie charité ; cedés plustost chacun quel-
que chose de vostre droit que d'auoir
des querelles & des procès, & viués en paix
& en amour entre vous comme il se doit
faire entre freres, afin que le Dieu de paix
soit avec vous. C'est la consideration qu'A-
braham alleguoit à Lot son neueu sur la
contention survenue entre leurs bergers.
Je te prie qu'il n'y ait point de debat entre toy
& moi, entre mes pasteurs & les tiens, car
nous sommes freres. Ainsi Ioseph recom-

mendoit particulièrement à ses freres comme ils s'en retournoyent vers leur pere qu'ils ne debatissent point en chemin. Or remarqués ici, ie vous prie, comme il traite differemment avec les infideles, & avec les adorateurs du vrai Dieu, quand il a veu l'Egyptien battant l'Israelite, il s'est armé de force & de zele pour repousser l'iniure de cet ennemi & pour garentir son frere d'oppression; & maintenant quand il voit deux Israelites qui se querellent il se contente de leur faire vne douce admonition, & vne remonstrance pleine de cordialité pour le bien pour l'honneur & pour le salut l'vn de l'autre. Et ainsi il travaille avec zele à repousser les ennemis, & se porte avec charité à teunir les freres: actions toutes deux tres-dignes d'un homme destiné de Dieu à estre le chef de son peuple.

Mais voyons comment a esté receue sa remonstrance par celui qui faisoit tort à son frere. S'il eust eu seulement vne estincelle de raison & vne goutte de charité, qui doute qu'à vne si douce parole, il n'eust tenu du incontinent les armes? Et au contraire ce tigre s'est effarouché à l'ouïe de cette Musique, & luy a repliqué avec vne extreme Verté. *Qui s'a ordonné Prince & Iuge sur nous? Me vens tu tier comme tu vas tier l'Egyptien?*

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 297
l'Egyptien? Si vn Egyptien lui eut donné
des coups de baston, il l'eust enduré sans
mordre, & il ne peut endurer vn homme
qui luiremontre son deuoir pour son pro-
pre salut. Il aime mieux souffrir la tyran-
nie de Pharaon que l'admonition de Moÿse,
& demeurer sous la puissance du Diable
que d'estre repris de ses freres; au lieu de
regarder à l'equité de ce deuoir auquel
Moÿse l'exhortoit, il s'amuse à le quereller
sur sa vocation; & au lieu que ce diuin
homme se presentoit pour composer amia-
blement leur querelle & les reconcilier
l'vn à l'autre, il le calomnie meschamment
de vouloir faire le Prince ou le Iuge, & d'v-
surper vn titre & vn honneur qui ne lui
apartenoit pas. Ainsi quand Lot parlant
à ces abominables habitans de Sodome au
milieu desquels il viuoit, essaie de les des-
tourner de faire outrage à ses hostes qui
estoyent des Anges en forme humaine en-
core qu'il leur parle avec toute la douceur
possible, qu'il les appelle mesme ses freres, &
qu'il les prie en grande humilité de ne leur
point faire de mal. ils le repoussent fiere-
ment & disent *Celui ci seul est venu habiter
ici comme estranger, & il sera le grand Gou-
uerneur: Retire toi ou nous te ferons pis qu'à
eux, Gens tres-dignes du feu & du souffre*

qui pleust incontinent apres sur leurs testes. Ce meschant homme ne se contenta pas de faire cet iniuste reproche à Moÿse, mais ajoute par vne malice diabolique, *Me veus tu tuer comme tu tuas hier l'Egyptien* lui faisant reproche d'vne action pour laquelle il lui eust deu rendre toutes sortes d'actions de graces & de seruices, & le menaçant tacitement de le deferer à la iustice. Et mal-heureux quand tu le ferois à qui ferois tu tort sinon à toi mesme & à tes freres qui sont dans l'oppression commetoi, empeschant par ce moien que iamais ni Moÿse ni aucun autre n'osast rien entreprendre contre vos ennemis pour vostre defence? Et cependant il n'y a pas eu vn seul d'entr'eux qui l'ait repris de cette mauuaise parole, ni qui ait pris le parti de l'homme de Dieu; qui est peut estre la raison pour laquelle, comme vous l'entendrés ci apres, saint Estienne a dit d'eux tous en commun qu'ils auoyent renié Moÿse disans *Qui s'a establi pour Iuge?* C'estoit vne action dont il n'y auoit que les Egyptiens qui eussent interest à l'en rechercher, & il n'y auoit eu aucun d'eux qui l'eust veue ni qui l'eust peu sauoir que par le moien des Israelites, & entre les Israelites il y en a eu soit celui si, soit quelque autre qui ont esté si malins

Actes chap. 7. vers. 23 iusques au 29. 299
& si desloyaux de là leur faire sauoir pour
perdre ce saint homme. O maudite race
de gens ; Il auoit quitté la Cour pour eux
& estoit venu exposer sa vie pour la defen-
ce de la leur, & voila la recompense qu'il
a receue de leur ingratitude. Ainsi ont ils
traitté leurs Prophetes quand ils leur re-
montroyent leur deuoit suiuant ce que di-
soit nostre Seigneur Iesus, (Matth. 23. 37.)
Ierusalem, Ierusalem qui tu es tes Prophetes,
& lapides ceux qui te sont enuoiés: combien de
fois ai-ie voulu assembler en vntes enfans
&c. & vous ne l'aués point voulu. Ainsi en
ont ils fait à Iesus Christ lui mesme l'ayant
outragé & persecuté iusques à la mort à
cause de sa verité & de ses remontrances,
& à ses Apostres tout de mesme.

Contre vne si grande insolence que fit
le saint homme de Dieu ? Mit-il la main à
l'espée contre ce meschant comme il l'ac-
cusoit de vouloir faire ? Certes il en estoit
tres-digne & beaucoup plus que l'Egy-
ptien, car l'Egyptien ne s'estoit pris qu'à
vn Israelite du commun, mais celui ci se
prenoit à Moysse mesme pour lui faire per-
dre la vie s'il eust peu, au contraire il ne
lui repliqua pas seulement vn mot pour ne
l'effaroucher d'auantage & n'aggrauer sa
condamnation deuant Dieu : seulement re-

connoissant par là que le fait estoit divulgué, & aprenant en suite qu'il estoit venu a la connoissance de Pharaon lequel cherchoit à cette occasion de le faire mourir, il songea à sa propre conservation & s'enfuis en Madian. Si c'eust esté vne occasion en laquelle on eust persecuté à mort tous les Israelites & que la presence eust esté necessaire pour leur donner courage d'estre fideles à Dieu jusqu'à la mort, il ne les eust pas abandonnés: mais voyant que c'estoit de lui seul qu'on cherchoit la vie, & que sa presence pour lors estoit inutile aux Israelites qui ne le vouloyent pas reconnoistre pour leur Libérateur, & que mesme elle leur eust esté nuisible, estant que s'ils l'eussent retenu parmi eux, on en eust pris sujet de les persecuter plus fort que jamais, comme ses complices & les approbateurs de son action, il a creu qu'il se devoit retirer en vn pais où il ne fust pas fort esloigné d'eux, & y attendre en patience le temps auquel il plairoit à Dieu de l'employer à l'exercice de la charge à laquelle il l'auoit destiné. En quoi, comme il ne faisoit rien contre sa conscience, Dieu le benist lui faisant rencontrer d'abord vne favorable occasion de s'y marier dans vne famille considerable, & lui fit naistre de son mariage

deux

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 391
deux fils Guerson & Eliezer, comme nous
le lisons Exo. 18. Et ainsi apres les quaran-
te ans qu'il auoit veceu en la Cour d'Egypte,
qui estoit desormais vn trop dangereux se-
jour pour son ame, & le peu de jours qu'il
passa parmi les enfans d'Israel qui estoient
indignes de sa presence, il l'amena en vne
terre qui le receut humainement, & où il
lui donna de passer autres quarante ans
doucelement & paisiblement avec sa femme
& ses enfans, sans auoir à lutter ni avec la
fureur d'un Prince & d'un peuple idolatre
& persecuteur des fideles; ni avec la fierté
& l'ingratitude de ses miserables freres qui
l'auoyent si mal recueilli, iusques à ce qu'en-
fin il vint lui mesme le retirer de là pour al-
ler retirer son peuple de la seruitude d'E-
gypte, & le conduire iusques aux bords de
la terre promise.

C'est là, *Mes Freres*, ce que nous auons
à vous dire sur nostre texte, C'est à nous
maintenant d'en tirer les instructions que
Dieu nous y presente & d'en bien faire no-
stre profit. Premièrement nous auons ici
en Moyse qui a quitté si franchement la
Cour du Roy d'Egypte pour aller visiter ses
freres en leur oppression, vn patron de foi
de pieté, de charité & de zele que nous de-
uons tousiours auoir deuant les yeux, non

pour l'admirer seulement d'une admiration oisive & sterile, mais pour nous conformer à un genereux exemple en renonçant de bon cœur à tout ce que nous avons de plus cher, & à tout ce que la chair a de plus chatmant & le monde de plus eclatant pour servir Dieu en liberté & pureté de conscience, & en nous retirant de la société des mondains pour nous joindre à la vraie Eglise quelque chetive & quelque affligée quelle puisse estre. Faisons donc comme ce saint homme qui (Heb. 11. 25.) a choisi plustost d'estre affligé avec le peuple de Dieu, que de jouir pour un peu de temps des delices de peché, & a estimé plus grandes richesses l'opprobre de Christ que les tresors d'Egypte. Reiettons à la Cour ses pompes, au peché ses delices, & à tout le monde ses vanités, & nous attachons à Dieu seul, à son service & à sa grace & lui disons avec son Prophete, (Pl. 84. 11.) *Mieux vaut un jour chez toi que mille ailleurs: j'aimerois mieux estre simple portier en la maison de Dieu que de demeurer au Tabernacle des meschans, où on hume de tous costés un air horriblement infect & où on est en de perpetuelles tentations.* Si en ce faisant nous perdons quelques avantages de cette vie, nous faisons en cette perte un grand gain & pour
cette

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 303
cette vie & pour l'autre: Car escoutés ce
que dit Iesus Christ l'Amen, le tesmoin fi-
dele, le veritable, (Matth. 19. 29.) *En veri-
té ie vous di qu'il n'y a nul qui laisse maison,
ou freres ou sœurs, ou pere ou mere, ou femme
& enfans, ou champs pour l'amour de moi &
del'Euangile qui n'en recoiue en ce temps ici
cent fois auant, & apres cela la vie eternel-
le. Si nous participons aux miserables, au
mespris, à l'opprobre & aux souffrances de
l'Eglise en nous rangeant à sa communion,
nous participerons aussi vn jour à ses con-
solations, à ses ioies, à sa gloire & à son
trionse, & serons infiniment plus heureux
au siecle à venir que nous n'aurons esté
miserables en celui ci, car comme dit l'A-
postre, (Rom. 8. 18.) *Toutes les souffrances
du temps presant ne sont pas à contrepeser à la
gloire à venir laquelle doit estre reuelée en
nous.**

Aprenons en second lieu quand nous
sommes bien à nostre aise & que l'Eglise
est en affliction, à n'imiter pas la dureté de
ces Israélites profanes, auxquels Dieu re-
prochoit par la bouche de ses Prophetes
*Qu'ils n'estoyent pas malades de la froissure de
Ioseph, mais ne songeoyent qu'à se rejouir
& à faire grand chere au temps de ses dou-
leurs, mais à future plustost l'exemple de ce*

V

grand seruiteur de Dieu qui a quitté si franchement ses delices & ses honneurs pour aller visiter ses freres & travailler à leur soulagement & à leur deliurance, & qui a entrepris si courageusement leur defence contre leurs ennemis. Ayons toujours deuant les yeux l'exhortation du Psalmiste, (Pl. 82. 4.) *Recourés le cherif & le souffreteux & le deliurés de la main des meschans*, mais que ce soit pour la bien obseruer, afin de pouuoit dire comme Iob disoit de soi (Iob. 29. 12. 17.) *Je deliurois l'affligé s'escriant, & l'orfelm qui n'auoit personne qui lui aidast, Je cassois les grosses dents du poruers & lui arrachois la proye d'entre ses dents* : Que la menace que fait le sage à ceux qui ne se mettent point en deuoir de secourir leurs freres oppressés, (Prou. 24. 11.) *Si tu te resiens pour ne deliurer pas ceux qui sont traînés à la mort sous ombre que tu diras nous n'en auons rien seu, celui qui pese les cœurs ne l'entendra t'il pas, & ne rendra-t' il pas à chacun selon son œuvre ?* retentisse sans cesse dans vos oreilles, avec cette parole de Mardochée à Esther sur la difficulté qu'elle faisoit de parler au Roi pour les Iuifs deuoués à la mort *Si tu te tais en ce temps ci respiration de deliurance sourdra aux Iuifs d'un autre lieu, mais toi & la maison de ton pere perirés.* Imitons Moyse

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 305
Moÿse en ce soin de secourir ses freres affligés ; mais ne l'imitons pas en ce qu'il a anticipé le temps de sa vocation & a tué l'Egyptien, sans estre suffisamment authorisé de Dieu à cette action : que chacun de nous defende son frere autant qu'il le peut legitimement, mais qu'il se tiene toujours dans les bornes de sa vocation , & n'vsurpe pas le droict du glaive que Dieu n'a donné qu'aux Magistrats qu'il a establis sur la terre pour exercer vengeance en son nom contre les mal faiseurs.

Quand nous voions aussi le soin qu'a pris Moÿse de mettre la paix entre ses freres que ce nous soit vn eguillon à en faire de mesme lors que les occasions s'en presentent & à travailler de tout nostre pouuoir à la reconciliation de ceux que nous voyons estre en dissension. C'est le grand soin qu'ont pris les saints Apostres qui n'ont rien tât recommandé aux fideles que l'union & la concorde , particulierement saint Paul qui leur en a fait de si belles & de si viues remonstrances Rom. 12. 1. Cor. 6. Gal. 5. Eph. 4. Mais ne pensés pas que ce soit le deuoir des Apostres & des Ministres seulement, c'est celui de tous les fideles , c'est celui d'vn chacun de vous , si vous voulés estre du nombre de ces bien-heureux dont

nostre Seigneur Iesus dit (Matth. 5. 9.) *Bien-heureux sont ceux qui procurent la paix car ils seront apelés enfans de Dieu.* Ce n'est pas assés que le fidele viue lui mesme en paix & fuit toutes querelles & tous procès, il doit de plus travailler de toute sa force à ce que ses freres en fassent de mesme, n'espargnant rien de ce qui peut dependre de lui à apaiser leurs passions & à terminer leurs differents. Il y faut de la peine & de la patience beaucoup, mais que ne faut il pas faire & souffrir pour vne si bonne ceuvre & dont Dieu nous promet vne si ample recompense? Car comme l'vne des choses que Dieu a en plus grande abomination est le peché de celui qui met debat entre les freres, aussi l'vne de celles qu'il a le plus à gré est l'action de ceux qui y mettent la paix par leurs conseils & par leurs remonstrances. Moise en travaillant à cela a esté rebutté par vn esprit fier & malicieux; il vous en pourra arriuer de mesme, & qu'en pensant acorder deux personnes vous serés suspects à l'vne ou à l'autre, & quelque fois mesme à toutes les deux, & qu'ils vous sauront mauvais gré de ce que vous faites pour eux, mais ne vous rebutés pas pour cela: contentés vous de ce que vous faites de ce que Dieu vous commande,

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 307
mande, & que comme il connoit l'inten-
tion sincere & equitable que vous y apor-
tés, il vous en saura gré. Et vous *Mes Fre-*
res, à qui il auient d'auoir quelques diffé-
rens avec vos prochains, quand vos Pa-
stours, vos parents, vos amis vous exhor-
tent à vous accorder & à vous reconcilier,
ne vous y rendés pas difficiles, & ne vous
roidissés pas en vos passions, troublans la
paix de vostre esprit & de celui de vostre
frere pour des interets de neant, mais que
la charité & la paix tiennent toujours le prin-
cipal lieu en vos cœurs. Si vous aués tort
en quelque chose & qu'on vous en repré-
sente, ne faites pas comme ce mal-heureux
qui eust bien voulu qu'on l'eust secouru
quand d'autres lui faisoient iniure & ne
pouuoit souffrir qu'on le reprist quand il en
faisoit à autrui; mais receués avec vn esprit,
de douceur, d'humilité & de patience les
admonitions fraternelles soit de vostre Pa-
steur, soit de tout homme de bien qui vous
auertit, disans avec le Prophete, (Ps. 141.5.)
Que le iuste me martelle ce me sera un baume
excellent, & vous resouuenans toujours de
ces belles sentences du sage (Pro. 13.18.)
Qui rebuse l'instruction a en dedain son ame,
mais qui escoute la reprehension aquisert du
sens. (Pro. 27.5.) Correction manifeste vaut

V

mieux qu'amour secrets. Mieux vaut ouïr comme on est sansé par le sage que d'ouïr la chanson des fols, c'est à dire, l'applaudissement des flatteurs.

Regardés aussi ie vous prie, de bien faire vostre profit de l'admonicion paternelle de ce saint homme à qui la parole de Dieu donne iustement cet Eloge *d'auo reslé le plus debonnaire de tous les hommes.* Il a esté attaqué sans respect par cet homme insolent & neantmoins il n'en a point recherché de vengeance ni ne lui en a tesmoigné aucun ressentiment, non pas mesme par un seul mot: n'en tesmoignons point non plus à ceux qui nous font quelque offence, mais ayons tousiours en la memoire cette exhortation de l'Apostre (Rom. 12. 19.) *Ne vous vangés point vous mesmes, mes bien aimés. & ne soïés point surmontés du mal, mais surmōtes le mal par le biē, & iettés l'œil sur cet exēple, principalement sur celui de nostre Seigneur Iesus Christ, (1 Pier. 2. 23.) lequel quand on lui disoit outrage n'en rendoit point, & quand on lui faisoit du mal n'usoit point de menaces, mais se remettoit à celui qui iuge iustement.* Ce saint homme s'est contenté laissant là ce meschant de songer à la seurere & à la conseruation de sa propre vie, contentons nous aussi quand nous

rencontrons

Actes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 369
 rencontrons des esprits ainsi fiers & malins,
 de nous garder de leur malice, sans estriuer
 avec eux de peur de les aigrir plus fort, & de
 changer leur colere en fureur. Il s'en suit en
 Madian, exemple remarquable cōtre ceux
 qui condamnent toute sorte de fuite en
 temps de persecution, qui est condamner
 non seulement Moÿse qui s'en est fui de
 deuant Pharaon lors qu'il a seu qu'il le cher-
 choit pour le faire mourir; & Iacob qui s'est
 écarté de deuant son frere Esau; & David
 qui s'est retiré plusieurs fois de deuant Saul;
 & Elie qui a fui de deuant Achaz & Iesab-
 el; & les Chrestiens de Ierusalem qui se
 sont retirés de deuant leurs persecuteurs a-
 pres la mort de saint Estienne; & saint
 Paul qui s'est sauué de Damas où le Gou-
 uerneur le vouloit saisir; & Policarpe, &
 Athanase, & vn grand nombre d'autres ex-
 cellents seruaiteurs de Dieu, qui se sont esloi-
 gés en pareilles occasions; mais Iesus Christ
 lui mesme qui dit formellement Matth.
 chap. 10. *Quand on vous persecutera en vne
 ville fuyez en vne autre.* Il y a bien des cas
 auxquels vn homme ne peut pas s'enfuir en
 bonne conscience, comme quand vn Pa-
 steur est persecuté en commun avec son
 Eglise, & qu'elle a besoin d'estre edifiée &
 confirmée par sa presence; mais quand c'est

à lui seul qu'on en veut, & que mesme à cause de lui, l'Eglise est persecutée plus aigrement, & qu'elle trouue bon que pour quelque temps il s'esloigne, non seulement il se peut retirer, mais il est obligé de le faire, & pour la conseruation de sa vie & pour le repos de son troupeau, & n'y a nul lieu d'en faire scrupule.

Cette traitte, comme vous l'aués entendu, fut tres fauorable à Moÿse, car Dieu l'y accompagna par sa prouidence, lui presenta d'abord occasion d'y faire voir sa vertu heroïque, & de s'y allier dans vne famille tres-honorable, & lui donna deux fils de son mariage, avec lesquels & avec sa femme & son beau pere, il peult passer doucement les quarante années de son exil, qui autrement lui eussent esté fort tristes & fort ennuieuses; ainsi Dieu peut aussi bien benir ses seruiteurs en vn lieu qu'en vn autre, & les rendre aussi heureux & contents en vn pais d'exil, que dans le sein de leur propre patrie. Car comme durant le voyage des Israelites par le desert, l'eau qui couloit miraculeusement du rocher les suiuoit par toutes leurs stations pour les abreuer & les rafraichir; ainsi la protection de sa grace suit ses enfans par tout, & n'y a Zone si torride ni lieu si desert & si sec, où il ne
leur

Abes chap. 7. vers. 23. iusques au 29. 311.
leur face tousiours distiler quelque rosée
de consolation pour recreer leurs ames &
leur aider à digerer plus facilement leurs
ennuis. Et en cette confiance, *Mes Freres*,
nous le deuons seruir fort alaigrement par
quelque chemin qu'il nous meine, avec la
mesme indifference & la mesme simplicité
que les brebis suiuent leur Pasteur disans
avec son Prophete, (Pl. 23.) *l'Eternel est
mon berger ie n'aurai disette de rien, il me
fait reposer en des parcs herbeux il me meine
le long des eaux coies, il restaure mon ame &
me conduit par les sentiers vnis pour l'amour
de son Nom: mesmes quand ie ch. minerois par
la vallée d'ombre de mort, ie ne craindroie
aucun mal: ton baston & ta houlette sont ceux
qui me consolent: Iusques à ce qu'en fin il
nous ameine au paisquis eternel de sa beati-
tude celeste où il nous rassasera, selon sa
promesse, de la graisse de sa maison, & nous
abreuera dans le fleuue de ses delices, pour
l'amour de son Fils vnique, auquel comme
à loi & au Sainct Esprit soit honneur &
gloire.*